



SOMMAIRE

	Page
Constitution des grandes Commissions et élection de leurs bureaux	17
Election des Vice-Présidents.....	17

Présidente: Mme Vijaya Lakshmi PANDIT (Inde).

Constitution des grandes Commissions et élection de leurs bureaux

[Point 5 de l'ordre du jour]

1. La **PRÉSIDENTE** (*traduit de l'anglais*): Les élections des Présidents des six grandes Commissions et de la Commission politique spéciale ont maintenant eu lieu et les personnalités suivantes seront membres du Bureau:

Première Commission: M. van Langenhove (Belgique);

Commission politique spéciale: M. Urquíá (Salvador);

Deuxième Commission: M. Mates (Yougoslavie);

Troisième Commission: M. Davidson (Canada);

Quatrième Commission: M. Pérez Pérez (Venezuela);

Cinquième Commission: M. Khalidy (Irak);

Sixième Commission: M. Katz-Suchy (Pologne).

Election des Vice-Présidents

[Point 6 de l'ordre du jour]

2. La **PRÉSIDENTE** (*traduit de l'anglais*): L'article 31 du règlement intérieur prévoit que les sept Vice-Présidents sont élus après l'élection des Présidents des six grandes Commissions. Cet article dispose également que les Vice-Présidents sont élus de façon à assurer le caractère représentatif du Bureau. Lors de l'élection des sept Vice-Présidents, tous les Membres de l'Assemblée générale sont éligibles, à l'exception de ceux dont les délégations ont, au cours des élections qui ont déjà eu lieu, acquis le droit d'être représentées au Bureau.

3. Ces élections ne comportent pas de présentation de candidatures; elles ont lieu au scrutin secret. Les représentants sont priés d'inscrire sur les bulletins de vote les noms des sept Membres de l'Assemblée générale pour lesquels ils désirent voter. Je prierai les représentants de bien vouloir inscrire les noms des pays plutôt que les noms des personnes sur le bulletin de vote. Les bulletins de vote sur lesquels figureront plus de sept noms seront déclarés nuls. Les Membres de l'Assemblée

générale ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés seront déclarés élus.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Sur l'invitation de la Présidente, M. Borberg (Danemark) et M. Franco y Franco (République Dominicaine) assument les fonctions de scrutateurs.

<i>Nombre de bulletins déposés:</i>	59
<i>Abstention:</i>	0
<i>Bulletin nul:</i>	0
<i>Nombre de bulletins valables:</i>	59
<i>Majorité requise:</i>	30

Nombre de voix obtenues:

Etats-Unis d'Amérique	57
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	55
France	54
Union des Républiques socialistes soviétiques	48
Chine	46
Mexique	43
Israël	37
Pakistan	30
Grèce	9
Birmanie	2
Egypte	2
Thaïlande	2

4. La **PRÉSIDENTE** (*traduit de l'anglais*): Un certain nombre d'autres délégations ont recueilli une voix chacune. D'après les résultats de ce scrutin, les sept premiers Membres sont élus.

Ayant obtenu la majorité requise des suffrages des Membres présents et votants, les représentants des pays suivants sont élus Vice-Présidents: Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, France, Union des Républiques socialistes soviétiques, Chine, Mexique et Israël.

5. La **PRÉSIDENTE** (*traduit de l'anglais*): Le Bureau est maintenant entièrement constitué et sa première séance aura lieu cet après-midi. Je prie les Membres qui ont proposé des questions pour inscription à l'ordre du jour et qui souhaitent assister aux séances du Bureau, conformément à l'article 43 du règlement intérieur, de bien vouloir informer le Secrétariat aussitôt que possible de leur intention, de façon que les dispositions appropriées puissent être prises à cet effet.

6. La prochaine séance de l'Assemblée générale aura lieu demain à 10 h. 30, heure à laquelle la discussion générale sera ouverte. Je prie les représentants qui désirent participer à la discussion générale d'indiquer le plus tôt possible leur nom au Secrétariat.

La séance est levée à 12 h. 5.